

LE MOT DU MAIRE



de « leur salle des fêtes », mais aussi de la belle solidarité qui a transcendé tous leurs efforts.

De leur côté, les employés municipaux ont suivi l'exemple du travail en régie, en bardant eux mêmes le préau de leur local technique. Toujours autour de la Mairie, l'entreprise Bouaissier a remplacé les huisseries de la « salle de classe ». Ce n'était pas un luxe, puisqu'elles datent de l'inauguration de 1954. Cet investissement est principalement financé par la subvention TEPCV CEE et permettra de faire des économies d'énergie pour le chauffage ; une double économie ! Du côté de la Rue d'Orgères, les entreprises Duval et Gaudin ont achevé les travaux d'accès à l'extension du cimetière. Le muret en pierre reconstitué s'intègre parfaitement avec les murs et maisons avoisinantes.

Les élus sont toujours mobilisés dans l'action communale. L'investissement de chacun dans les différentes commissions et groupes de travail permet de valider en conseil des projets réfléchis collectivement. Ainsi, les Aubinois pourront admirer les nouveautés du prochain éclairage de Noël, choisies par le groupe et validées en Conseil. Les jeunes et moins jeunes pourront apprécier dès le prochain printemps, le remplacement des structures de jeux en face de la mairie. Le groupe de travail « Espaces jeux » a visité de nombreux sites dans les communes environnantes et dégagé des orientations, pour que les entreprises en concurrence puissent répondre sur les mêmes critères. Dossier à suivre...

Une autre commission travaille « en silence au pied de l'église » depuis 2014 pour actualiser et régulariser les concessions cimetières non renouvelées et les emplacements abandonnés. La procédure de reprise est arrivée à son terme pour quelques concessions abandonnées. Parmi les concessions récupérées, certains emplacements ne seront pas reproposés dans l'immédiat.

Un grand Merci aux bénévoles qui ont travaillé durant près de trois semaines pour relooker la salle des fêtes. Il est vrai qu'elle avait besoin d'un rafraîchissement. Mais le résultat dépasse les espérances. Les membres du groupe qui s'est constitué peuvent être fiers

En effet, après les fouilles archéologiques, l'extension devra s'intégrer à l'actuel cimetière, par un aménagement d'ensemble.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est étoffé. En effet, deux nouveaux membres non élus ont été désignés : Jacky Dartois et Stéphane Mouazé ont rejoint les six autres membres. Marie Jeanne Aubert a quant à elle démissionné préalablement.

Les travaux d'aménagement de la rue d'Orgères et entrées de bourg, annoncés lors des vœux se préparent. Les coûts des travaux d'aménagement sont estimés. Le dossier de financement est en « bonne voie ». Le diagnostic de l'état des réseaux d'eau pluviale et d'assainissement est prévu pour cet été, par un passage de caméra. La Commission infrastructures et bâtiments communaux doit maintenant s'impliquer dans l'étude technique du projet et la rédaction des documents relatifs au marché public.

La Commune est maintenant fleurie toute l'année. La floraison printanière complète le fleurissement d'été et les plantations automnales. Les espaces de fleurissement sont de plus en plus nombreux. La commission fleurissement s'est encore beaucoup impliquée pour cette année. La matière est passionnante. Nombre d'Aubinois participent aussi grandement au fleurissement communal. Merci à vous pour vos fleurissements, que vous participiez ou non au concours des maisons fleuries.

Dimanche 22 Avril, le comité des fêtes a organisé le « vive maison » avec 25 maisons participantes. Je félicite l'initiative des organisateurs, tous les participants, exposants et visiteurs, pour cette belle journée de partage. Une nouveauté réussie par le Comité et son nouveau Président. Nous souhaitons plein d'enthousiasme et de succès à Laurent Lefas et son équipe.

Le Terrain Multisports d'Aubigné a été l'espace d'entraînement les jeunes U7 du club de Football de Saint Aubin. Les terrains enherbés de Saint Aubin d'Aubigné étaient impraticables en début de printemps. C'est bien volontiers que la Commune a accueilli dans son « TMS à vocation intercommunale » les jeunes pouces fans de l'équipe de France !

Comme bien d'autres, ces événements font partie intégrante de l'animation de la vie locale. Je vous invite à y participer largement.

Je vous souhaite à tous de bien profiter ensemble d'un bel et agréable été.

Youri Moysan

AGENDA : VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Samedi 16 juin : Concours de pêche, lâcher de truites des chasseurs de l'AICA, étang du Bois Marie à St-Médard sur Ille

Samedi 23 juin : vers 19h30, dans le bourg, passage de la "rando-tracteurs" des Festous d'Antan de Guipel

Dimanche 24 juin : Tournoi de Football du Comité des Fêtes avec participation de 14 équipes

- de 9h30 à 18h, stade Torchaussée, route de La Masse, avec restauration sur place le midi,

- entre 12 et 14h : match des jeunes d'Aubigné à l'initiative du CMJ

Vendredi 29 juin 20h : Boum de l'été proposée aux 11-15 ans par le CMJ (voir article page 2).

Dimanche 26 août : Randonnée pédestre proposée par la municipalité, départ de l'étang communal à 9h30, le midi un repas « cochon grillé » sera servi par le Comité des Fêtes (Inscriptions au Café du Village)

Samedi 15 septembre : Comice Agricole à Andouillé-Neuville (article page 7)

Samedi 6 octobre : Fêtes des Classes 8 à partir de 11h (article page 7)

Mercredi 31 octobre : Fête d'Halloween (Comité des Fêtes)

Dimanche 4 novembre : Repas des aînés (C.C.A.S.) à la salle des fêtes

La Chasse aux Oeufs

Le Conseil Municipal des Jeunes a proposé le samedi 7 avril, aux jeunes Aubinois âgés de 3 à 9 ans, sa première animation avec une chasse aux oeufs pour fêter l'arrivée du printemps.

19 enfants ont répondu présents pour chercher de nombreux oeufs multicolores cachés autour de la mairie, de la salle des fêtes mais aussi dans l'aire de jeux.

Les participants sont tous repartis gagnants avec un sachet de chocolats et un tirage au sort a permis à deux enfants de repartir avec un bel œuf de Pâques.

Cet après-midi s'est clôturé dans la joie et la gourmandise, grâce aux gâteaux et friandises apportés par les parents.

C'est donc un bilan positif pour les 8 nouveaux élus du CMJ qui vont maintenant réfléchir à l'organisation d'une chasse aux trésors pour les plus de 10 ans après l'été.

Un diaporama photos " chasse aux oeufs" est visible sur le site internet "www.aubigne.fr" à la rubrique "actualités".



En prévision pour le CMJ

Les élus du CMJ préparent actuellement deux animations à destinations des jeunes Aubinois.



Dans un premier temps, **dimanche 24 juin**, à l'occasion du tournoi de foot organisé par le Comité des Fêtes, le CMJ organise un match entre jeunes de la commune de 9 à 15 ans, pour les filles et garçons, joueurs confirmés ou non, l'essentiel est de participer !

Vous avez dû recevoir des invitations pour que les jeunes s'inscrivent à cette manifestation. Le coupon réponse était à remettre en mairie avant le 13 juin. La composition des équipes et les consignes seront affichées dans la vitrine du CMJ sous le préau de la Mairie.

Par ailleurs, tout au long de la journée, le CMJ tiendra un **stand de tirs aux but** : 1 euro une partie ; 1,50 € les deux parties avec des lots à la clé pour les gagnants. Les bénéficiaires permettront au CMJ de financer les projets de l'année. Merci pour votre participation.



Le vendredi 29 juin de 20h à 23h, se déroulera la **"BOUM DE L'ÉTÉ"** à la salle des fêtes.



Les Aubinois de 11 à 15 ans (2003-2007) sont invités à fêter l'été et la fin de l'année scolaire, et peuvent venir accompagnés d'une personne de leur choix extérieure à la commune.

Pour anticiper au mieux l'événement, un coupon réponse est à remettre en mairie avant le 16 juin, avec les autorisations parentales nécessaires au bon déroulement de la soirée.

Une participation de 1 € par personne est demandée. Le CMJ proposera des boissons mais les participants sont invités à apporter bonbons et gâteaux.



Projet CMJ : un jardin partagé

Parmi ses nombreux projets, le Conseil Municipal des Jeunes envisage la mise en place d'un jardin partagé sur le territoire communal.

Un jardin partagé à destination des Aubinois à la recherche de surface pour le potager, mais pas que... Ce nouvel espace à inventer pourrait mettre en relation des jardiniers débutants, amateurs et expérimentés, pour "partager" les bonnes pratiques et techniques.

On peut aussi imaginer un lieu de rencontre intergénérationnel et convivial où chacun aura la possibilité de cultiver le "bien vivre ensemble".



Pour avancer dans la réflexion, le CMJ demande aux Aubinois leur avis en utilisant le coupon inséré dans ce bulletin.

Intéressé par le projet ?

Motivé pour accompagner les jeunes ?

Non intéressé ?

Merci pour vos retours de coupons à faire en Mairie.

Les élus du CMJ et la commission jeunesse

UN CHANTIER BÉNÉVOLES A LA SALLE DES FÊTES

Lors des vœux 2018, M. le Maire a présenté le projet de rafraîchissement des peintures de la salle des fêtes. En effet, le changement des stores fut une première étape en 2017 mais au vu de l'utilisation intensive de cet équipement, la municipalité a cherché une solution raisonnable pour le remettre au goût du jour.

La réunion d'organisation des travaux du 1^{er} février a réuni peu de bénévoles, les travaux ont donc été calibrés en conséquence et planifiés sur 3 samedis. Cependant, de nombreuses bonnes volontés ont rejoint le projet au cours de la semaine suivante, chacun apportant son expérience et son savoir.

Au final, une douzaine de bénévoles se sont investis dans l'ensemble des travaux ainsi que l'équipe municipale.



D'un projet de rafraîchissement de peinture, le chantier a débouché sur :

- Doublage en OSB du grand mur du fond de la salle
- Ponçage, application de toile de verre des murs et des fenêtres (salle + entrée)
- Peintures en blanc et gris (avec des touches de bordeaux, mais pas trop...)
- Elargissement de la porte de la cuisine
- Mise aux normes du tableau électrique
- Aménagement électrique du coin sono
- Pose de nouveaux radiateurs
- Remplacement du faux plafond et de l'éclairage par des dalles à LED
- Nettoyage de la façade et pignon ouest.

Le total de l'opération s'élève à moins de 5 000 € (logistique, nettoyage et certification électrique inclus) et ce grâce aux négociations et à la participation des fournisseurs et des commerçants locaux. Ce budget correspond à peine à une année de recettes de la salle des fêtes.

Pour arriver au bout du projet, l'équipe s'est investie quasiment tous les jours durant 3 semaines ! Une communication fluide et quotidienne a créé une effervescence dans ce groupe toujours disponible et heureux de se retrouver pour l'intérêt collectif.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles ayant participé à ce beau projet, toujours dans la joie et la bonne humeur.

Pour les intéressés, des séances de rattrapage sont à imaginer : l'opération pourra être renouvelée pour la rénovation de la cuisine, la reprise des peintures extérieures ou encore dans la salle de classe récemment dotée de nouvelles fenêtres.

Avis aux bonnes volontés !

Valérie Bordes



L'équipe des bénévoles

(absents sur la photo : Frédéric Bouillon et Pascal Le Roux)



LE FLEURISSEMENT A AUBIGNÉ

« Envoyons nous des fleurs »



Avec le changement de saisons, les Aubinois et passants ont pu apprécier la nouvelle campagne de fleurissement. En effet, à l'automne dernier divers bulbes ont été plantés devant la mairie et aux entrées de bourg. Ainsi, à la sortie de l'hiver nous avons pu voir éclore jonquilles, tulipes, narcisses et autres pensées. Une bien agréable symphonie de couleurs durant plusieurs semaines, pour cette première floraison printanière communale. La Commune est maintenant fleurie toute l'année.

La floraison printanière complète le fleurissement d'été et les plantes vivaces automnales et hivernales.

L'hiver dernier, diverses plantes et rosiers ont été remplacés ou rajoutés dans la rue du bocage. L'on ne peut surtout pas manquer les dix rosiers offerts en lots par le jury départemental du concours des villages fleuris, qui s'épanouissent désormais dans le virage en arrivant de Saint-Aubin. Gageons que les automobilistes lèvent complètement le pied pour apprécier quelques instants ces magnifiques « Eclats de Haute Bretagne ». Le 28 mai, la commission fleurissement a rejoint les employés communaux pour la journée plantation d'été, avec l'appui de l'expérimenté Armel Galle. Les plants choisis en automne, provenant des serres du groupe scolaire Antoine de Saint-Exupéry, ont été disposés sur les lieux habituels mais aussi sur deux sites supplémentaires, l'un à l'entrée du « lotissement des Pommiers » et l'autre au « Bout de la Ville ».



LE FLEURISSEMENT A AUBIGNÉ

Enfin, la commission fleurissement organise le concours annuel des maisons fleuries, selon les modalités de l'année dernière ; c'est à dire un classement sans inscription préalable, mais sous réserve d'acceptation de figurer parmi les lauréats. A noter qu'il y aura un nouveau ou une nouvelle gagnante pour le concours 2018, puisque le fleurissement de Monique Guérin, lauréate des trois dernières années, sera apprécié en catégorie excellence, mais hors concours.

Youri Moysan

Le concours communal des maisons fleuries

Le règlement 2018

Objet du concours

Le concours des « Maisons Fleuries » a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de la commune d'Aubigné en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et fenêtres. Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie et participe à l'image de la commune.

Modalités de participation

Ce concours est ouvert sans inscription à tous les habitants de la commune hormis ses élus. Aucun membre du jury ne pourra participer au concours. C'est par voie de presse et par voie d'information municipale que les habitants sont invités à fleurir, dès la mi-mai, leurs maisons, jardins, terrasses.

Catégories

Le concours communal se décompose en une seule catégorie :

Seules les décorations florales avec ou sans espaces vert doivent être visibles de la rue ou de la voie publique seront prises en considération.

Critères de présélection pour le fleurissement

la présélection s'effectue à partir des éléments d'appréciation suivants (chacun noté sur 20 pour note total sur 100) :

- aménagement d'ensemble,
- propreté, netteté, entretien,
- choix, diversité, permanence des végétaux,
- fleurissement, qualité et harmonie d'ensemble,
- conception personnelle, originalité.



Organisation du jury

Le jury du présent concours, placé sous la Présidence de Monsieur le Maire, sera composé de 2 membres de la commission fleurissement et 3 personnes extérieures à la commune :

Le passage du jury se fera une fois en été, courant juillet.

Les présélectionnés ne seront pas avisés du jour de ce passage.

Répartition et nature des prix

Tous les prix seront attribués sous forme de bons d'achats, fleurs...

Remise des prix

Les lauréats seront personnellement informés de leur classement par courrier et de la date de remise officielle des prix, qui aura lieu à la cérémonie des vœux du maire en janvier 2019.

La diffusion des résultats sera faite dans le bulletin municipal et dans la presse locale.

A l'issue de la remise des prix un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Stéphanie Sauvée

INFORMATIONS MUNICIPALES

Etat Civil

Décès : Mr Sylvain REGNAULT - le 26 mars

PACS : Mr LEFEUVRE Aurélien et Mme BLANCHET Laura - le 17 mars

Location de la salle Communale : évolutions des tarifs

Le Conseil Municipal, en séance, le 23 mars dernier, a décidé d'augmenter les tarifs de 30 € et ceci pour les locations dites extérieures (personnes domiciliées hors commune). Les tarifs appliqués aux habitants d'Aubigné restent inchangés.

A noter, le montant du chèque de caution sera désormais de 500 €.

Ci-dessous la mise à jour du document "location salle communale"

SALLE COMMUNALE D'AUBIGNÉ rue de la Mairie : Tarifs de location applicables aux contrats signés à partir du 1^{er} avril 2018

Personne domiciliée dans la Commune

Du 1 ^{er} mai au 31 octobre		Du 2 novembre au 30 avril	
1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
84,00 €	113,00 €	97,00 €	134,00 €

Personne domiciliée hors Commune

Du 1 ^{er} mai au 31 octobre		Du 2 novembre au 30 avril	
1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
163,00 €	206,00 €	180,00 €	246,00 €



Réunion sans repas : 40,00 € (exonération dans le cadre d'obsèques concernant une famille Aubinoise)

Noël et jour de l'an : + 46,00 € au tarif

Nettoyage de la salle par la Commune : 100 €

Caution : un chèque de 500 € "réservation" + et un chèque de 100 € "ménage" à déposer au moment de la réservation

+ fourniture d'une attestation d'assurance

Si nettoyage insuffisant, la caution ménage sera encaissée.

Capacité : 80 personnes assises

Commission Jeunesse de la commune d'Aubigné : appel à bénévole

Appel à personne bénévole pour compléter l'équipe de la commission jeunesse suite à la démission de Mme Sandrine Alix.

Condition de candidature : être inscrit sur la liste électorale.

Prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Les horaires de bruit de voisinage seuls ne suffisent pas à déterminer le caractère gênant d'un bruit. Il n'est pas admis d'écouter sa musique très fort, ou de crier en permanence au risque de gêner ses voisins **même dans la journée**.

Le week-end est souvent l'occasion de passer sa tondeuse ou de se transformer en bricoleur. Il est généralement interdit d'entamer ou de continuer des activités bruyantes entre **20 heures et 8 heures du lundi au samedi** selon l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 où le bruit est interdit et de ne pas le faire **les dimanches et jours fériés** selon l'arrêté municipal du 14 mai 2014, il faut donc rester vigilant et faire en sorte de ne pas ennuyer ses voisins. L'arrêté préfectoral est consultable sur le site internet <http://bretagne.pref.gouv.fr>



ANIMAUX ERRANTS

Nous constatons que des habitants se plaignent de l'errance de chiens et chats sur leur propriété. C'est pourquoi, nous souhaitons rappeler les informations pratiques et la législation relatives à cette question.

"Il est interdit de laisser errer les animaux domestiques et de façon générale tout animal domestique quel qu'il soit, de les abandonner ou d'attirer des animaux errants avec de la nourriture."



Nous remercions donc les Aubinois de ne pas laisser de nourriture accessible aux animaux errants. Nous rappelons à tous les propriétaires que l'identification des chiens et chats en France est obligatoire. Si vous perdez votre animal, **prévenez sans attendre** la mairie et le vétérinaire le plus proche.

Dans un second temps, la mairie pourra mettre à disposition des habitants des cages afin de capturer les animaux errants. Nous ne manquerons pas de prévenir la population de cette démarche afin que les animaux domestiques soient maintenus à domicile pendant cette courte période.

Tout animal capturé doit, dans un premier temps, être amené au vétérinaire le plus proche afin de s'assurer que celui-ci n'est pas identifié et éviter d'amener à la fourrière un animal de propriétaire. Nous comptons donc sur la bonne volonté de chacun.

RIPAME (Relais Intercommunal Parents-Assistants Maternels-Enfants)



Le relais, service de la communauté de communes du Val d'Ille Aubigné, est ouvert aux parents, assistants maternels et gardes à domicile.

Il vous informe et vous conseille sur les modes d'accueils existants sur votre territoire, vous accompagne dans vos démarches liées à l'accueil de votre enfant (le premier entretien avec l'assistante maternelle, le contrat de travail,...) et vous soutient dans votre rôle d'employeur et de salarié.

Les animatrices du RIPAME seront également présentes sur des temps d'espaces jeux, lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent).

Alors, n'hésitez pas à contacter les animatrices !

Adeline Marquet, Honorine Bois et Véronique Gautier vous reçoivent sur rendez-vous :

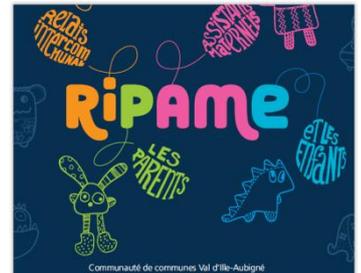
- le mercredi 9h-12h, centre social, rue de la Poste à Melesse
- le mardi de 14h-17h à St-Aubin-d'Aubigné, 1 place du marché (locaux Val d'Ille-Aubigné)
- le mercredi de 13h30-17h à Sens-de-Bretagne à la Mairie.

Le siège du RIPAME : ZA Cap Malo, avenue du phare du grand jardin à Melesse, permanences : lundi 9h-12h, vendredi 13h30-17h.

Le RIPAME est joignable : le lundi et jeudi de 9 h à 12h30, le mardi de 13h30 à 17h30 et le mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30.

Tél. : 02.23.22.21.87

Mail : ripame@valdille-aubigne.fr



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

« EXTRAITS »

Les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal peuvent être consultés en mairie.

Séance du mardi 23 janvier 2018

Présents : Yuri MOYSAN, Dominique CHAMPALAUNE, Jean-Michel DELAVOIX, Aurélie MIRAMONT, Vincent POIRIER, Valérie BORDES, Isabelle LETOURNOUX, Bruno RICHARD, Delphine LEVESQUE, Pascal VASNIER

Absents : Stéphanie SAUVÉE avec pouvoir à Valérie BORDES

Secrétaire de séance : Stéphanie SAUVÉE

Convention : SMICTOM-commune Aubigné-APE Andouillé

La Présidente de l'Association des Parents d'Elèves d'Andouillé-Neuville, Mme Métayer, souhaiterait mettre en place une convention entre le SMICTOM, la Commune d'Aubigné et l'APE pour objectif de récolter le papier récolté dans le conteneur du SMICTOM. La tonne de papier s'élève à 40 € et serait reversée à l'association par le SMICTOM. Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

Assainissement collectif : étude devis - vidanges déboureur

Le déboureur des lagunes nécessite une vidange au minimum trois fois par an. Suite à la consultation des entreprises, 2 devis ont été présentés et le Conseil Municipal, à l'unanimité, sélectionne le devis de l'entreprise E.T.A. Nivol pour un montant de 2 310,00 € TTC.

Aménagement voirie rue d'Orgères (partie nord)

Le Maire expose le projet d'aménager la voirie rue d'Orgères "nord", avec un cheminement piéton et l'aménagement du parking situé entre le 10 et le 12. Le coût total est estimé à 109 349,80 € HT et est susceptible de bénéficier de subventions de la DETR, des amendes de police et du Fonds de concours de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné. Le plan de financement présenté et d'un montant de HT de 109 349,80 €, fait ressortir un autofinancement à hauteur de 27% pour 29 211,34 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet d'aménagement de la voirie rue d'Orgères,
- adopte le plan de financement,
- sollicite les subventions.

Sécurisation des entrées d'agglomération

Le Maire expose le projet de sécurisation des entrées d'agglomération avec ajout de panneaux de signalisation et marquage au sol :

- RD91 Feins : mise en place d'un plateau ralentisseur
 - RD23 Andouillé-Neuville : mise en place d'une demie-écluse
 - RD221 St-Aubin d'Aubigné : aménagement central avec bordures.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- approuve le projet de sécurisation des entrées d'agglomération et est favorable à la réalisation de ces travaux,
 - adopte les plans de financement associés (montant HT de 22 752,70 €),
 - sollicite les subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), représentant 40% de la dépense HT,
 - sollicite une subvention au titre des amendes de police du Conseil Départemental.

Aménagement du cimetière : mur château Touche Laurens

Le Maire expose le projet de construire un mur d'enceinte du cimetière côté Château Touche Laurens avec un soubassement béton, un mur béton et un parement en pierre coté château, pour un coût estimé à 36 340,01 € HT avec un autofinancement de 10 902,01 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet, le plan de financement et sollicite les subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et du fonds de concours de la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné.

Inventaire des zones humides de la commune

Le Syndicat mixte du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet démarre prochainement un inventaire des zones humides sur la commune d'Aubigné. Il est demandé de mettre en place un groupe de travail et à ce titre, Vincent Poirier et Bruno Richard se désignent en tant qu'élus, Dominique Champalaune et Maxime Chevreuil représenteront les riverains, Pascal Vasnier et Jérôme Letissier les agriculteurs.

Séance du mardi 23 mars 2018

Présents : Youri MOYSAN, Dominique CHAMPALAUNE, Jean-Michel DELAVOIX, Aurélie MIRAMONT, Valérie BORDES, Isabelle LETOURNOUX, Bruno RICHARD, Delphine LEVESQUE, Pascal VASNIER, Stéphanie SAUVEE

Absents : Vincent POIRIER

Secrétaire de séance : Aurélie MIRAMONT

BUDGET « COMMUNE »

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2017

Fonctionnement :

Total recettes : 258 743,37 €
 Total dépenses : 191356,32 €
 Résultat 2017 : + 67387,05 €
 Reporté de l'exercice 2016 : 5 000,00 €
 SOLDE : 72 387,05 €

Investissement :

Total Recettes : 115 703,57 €
 Total Dépenses : 126 453,38 €
 Résultat 2016 : 10 749,81€
 Reporté de l'exercice 2016 : 86 793,14 €
 SOLDE : 76 043,33€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants approuve pour l'année 2017 le compte administratif d'une part et le compte de gestion d'autre part.

AFFECTATION DU RESULTAT 2017 AU BUDGET 2018

Excédent de fonctionnement à affecter : 72 387,05 €
 Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

- en section de fonctionnement compte R 002 : 5 000,00 € et,
- en section d'investissement compte R 1068 : 67 387,05 €.

Et report du solde d'exécution d'investissement de 76 043,33 € au compte R001.

BUDGET PRIMITIF 2018

Le Maire soumet le budget communal 2018 au vote du Conseil Municipal qui après avoir délibéré, à l'unanimité approuve le budget primitif 2018 de la commune à hauteur de 248 500 € en fonctionnement et 348 000 € en investissement, budget en équilibre en recettes et dépenses pour chacune des deux sections.

Taux d'imposition : taxes locales 2018

Vu le projet de budget primitif 2018, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 61 645 € et après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition existants : Taxe d'Habitation : 11,86 %, Taxe Foncière (bâti) : 11,05 %, Taxe Foncière (non-bâti) : 34,08 %.

Salle communale : devis matériel électrique

La rénovation intérieure de la Salle Communale s'élève à 4 427,33€ TTC comprenant les travaux d'électricité, de peinture, réfection du plafond, nettoyage et certification électrique. Les bénévoles ont proposé de remplacer certains éléments électriques, des frais complémentaires sont donc soumis au vote du Conseil municipal (trois projecteurs DTC, un bloc secours, une prise extérieure et trois boîtes de dérivations). Trois devis sont présentés et le Conseil Municipal retient celui de l'entreprise Calvez pour un montant de 262,03 € HT.

Salle communale : règlement intérieur et tarifs de location

Le Conseil Municipal accepte la modification du règlement intérieur ainsi que la nouvelle grille tarifaire des locations de la salle communale (augmentation de 30 € pour les extérieurs et passage à 500 € du chèque de caution).

BUDGET « ASSAINISSEMENT »

COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2017

Fonctionnement (exploitation) :

Total Recettes : 21516,35 €
 Total Dépenses : 20 535,79 €
 Résultat 2017 : + 980,56 €
 Reporté de l'exercice 2016 : 35 476,03 €
 SOLDE : 36 456,59 €

Investissement :

Total Recettes : 0 €
 Total Dépenses : 36 895,56 €
 Résultat 2016 : - 36 895,56 €
 Reporté de l'exercice 2016 : 31 430,72 €
 SOLDE : - 5 464,84 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants approuve pour l'année 2017 le compte administratif d'une part et le compte de gestion d'autre part.

AFFECTATION DU RESULTAT 2017 AU BUDGET 2018

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent global d'exploitation de 36 456,59 € au compte R 002 pour 20 991,75 € et 15 464,84 € en investissement au compte R1068
- Report du déficit investissement de 5 464,84 € au compte R 001.

BUDGET PRIMITIF 2018

Le Maire soumet le budget "assainissement" 2018 au vote du Conseil Municipal qui après avoir délibéré, à l'unanimité approuve le budget primitif 2018 du service assainissement à hauteur de 45 000 € en investissement et 42 000 € en fonctionnement et en équilibre des recettes et des dépenses pour chacune des deux sections.

Travaux aménagement accès cimetière

Vu l'échange de parcelles, dont l'acte administratif a été réalisé en mairie par les parties, le 30 juin 2017, entre la Commune d'Aubigné et Mr et Mme Deschamps, il a été convenu que les coéchangistes s'obligent à réaliser une clôture séparative en plaque de béton, à frais communs (chacun pour moitié) au prix de 65 € HT par mètre linéaire, conformément au devis de l'entreprise Gaudin et Fils en date du 27 Juin 2017. De plus, il a été convenu avec M et Mme Deschamps que la participation des frais portait aussi sur la dépose de la clôture existante. Vu la réalisation des travaux, il ressort que la partie des travaux de pose de plaque béton à frais commun est ramenée à 15,60 mètres linéaires. L'autre partie restant à charge complète de la Commune. Vu que la Commune d'Aubigné a payé l'intégralité de la facture de l'entreprise Gaudin, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à émettre un titre de recouvrement de 1 047,00 € à charge de Mr et Mme Deschamps.

LE COMITÉ DES FÊTES

À l'assemblée générale du 23 février 2018, un changement de bureau a été fait, suite au départ de Thierry Chevreuil, Président en poste depuis 10 ans.

En tant que nouveau Président, je tiens, avec l'ensemble des membres du Comité des Fêtes d'Aubigné à le remercier chaleureusement pour son dévouement sans relâche, son dynamisme et sa gentillesse pendant toutes ces années.

Des remerciements aussi pour les membres partis cette année : Steven Lemée, Ludovic Levesque et Yann Floury. Sans oublier les membres restants qui continuent à donner leur énergie et leur temps.



Bienvenue aux nouveaux membres : Chloé Chapron, Jacky Dartois, Christophe Sauvé et Dylan Colliaux.

Tous les membres et bénévoles espèrent pouvoir continuer à maintenir les manifestations actuelles et innover vers d'autres projets.

Rappelons que les manifestations servent à la fois à dynamiser la commune mais aussi à financer les événements comme Halloween et Arbre de Noël pour les enfants, aussi il est important que celles-ci rassemblent le maximum de personnes si nous voulons continuer et innover vers d'autres projets pour l'ensemble des habitants...

Laurent Lefas, Président du Comité des Fêtes d'Aubigné



Le bureau de l'association :

Président : Laurent Lefas, **Vice-présidente** : Sylvie Bodin,
Trésorière : Gwénaëlle Champalaune, **Secrétaire** : Jacky Dartois,
Membres : Raphaël Bodin, Chloé Chapron, Dylan Colliaux, Florence Colliaux, Pascal Le Roux, Philippe Lemée, Christophe Sauvé, Maxime Robert.

Le mail du comité : comitedesfetesaubigne@laposte.net

Les dates des prochaines manifestations :

- Tournoi de Foot : dimanche 24 juin
- Cochon grillé dans le cadre de la Randonnée municipale le dimanche 26 août
- Soirée Halloween : mercredi le 31 octobre
- Repas à thème : samedi 17 novembre
- Concours de belote : dimanche 18 novembre
- Arbre de Noël : samedi 15 décembre

LA FÊTE DES CLASSES 8

Rendez-vous le **samedi 6 octobre** pour la fête des classes 8 !

Votre année de naissance se termine par 8 ! Vous êtes donc concernés par la « fête des Classes » !

Un rendez-vous amical, convivial qui permet de faire connaissance ou encore se retrouver entre jeunes et moins jeunes.

Inscriptions avant le 8 septembre 2018.

A noter que dans les jours prochains, les organisateurs viendront à la rencontre des conscrits Aubinois nés en "8".

Pour contacter l'organisation des Classes 8 : Monique Guérin 06.79.21.12.26.

Le programme de la journée est le suivant :

- o 11h : Dépôt de gerbe au monument aux morts
- o 11h30 : Photo souvenir et vin d'honneur offert
- o 13h : Repas à la salle des fêtes
- o Jeux l'après-midi
- o 20h : Soirée dansante et galette saucisse



2008



1988



1968

CONCOURS DE PÊCHE DE L'AICA à SAINT MÉDARD SUR ILLE

Les chasseurs de l'AICA St-Médard Aubigné organise un concours de pêche le **samedi 16 juin** de 8h30 à 12h à l'étang du Bois Marie.

Il s'agit d'un lâcher de truites et les inscriptions se feront à partir de 7h30, tarif : 8 Euros. Nombreux lots (Rod Pod, Cric roulant, abri de pêche, canne, moulinet, récompenses enfants, ...).



ANDOUILLÉ-NEUVILLE PRÉPARE SON COMICE AGRICOLE



Il y a trois ans, Chevaigné accueillait le comice agricole. Ce fut une manifestation exceptionnelle, très festive et conviviale, avec de nombreux visiteurs. Depuis quelques mois, ce sont aux agriculteurs d'Andouillé-Neuville et à leur municipalité d'organiser cette journée. Le comice y aura lieu le **samedi 15 septembre 2018**.

La journée commencera vers 9 h. Des concours agricoles animeront la journée. De nombreuses animations vous seront proposées ainsi que des jeux pour les enfants. Vous pourrez vous restaurer sur place le midi pour 10 euros, faire des baptêmes de l'air en autogire...

Vous trouverez fin août la brochure publicitaire dans vos boîtes aux lettres ou dans vos commerces pour tout savoir sur le programme de cette journée.

Les organisateurs recherchent des bénévoles à Andouillé mais aussi dans les communes voisines pour assurer les animations de la journée, la logistique, la restauration, les buvettes, ... Les personnes intéressées peuvent joindre à Aubigné : Pascal Vasnier ou Bruno Richard.

Le comité d'organisation du comice agricole

Vide maisons chez l'habitant

Lors de cet événement organisé par le Comité des Fêtes, les aubinois et aubinoises de plus de 20 maisons ont pu mettre en vente des objets personnels tels que des vêtements, des jouets, des jeux, de la vaisselle...

Le dimanche 22 avril dernier s'est déroulé le premier vide maison chez l'habitant à Aubigné de 9h à 18h. La journée s'est déroulée sous le soleil printanier et a été l'occasion d'échanges conviviaux.



Ce concept a permis également aux visiteurs de découvrir la commune à pied. Il leur suffisait de passer tout d'abord sous le préau de la mairie où des bénévoles du comité les accueillent et les informent grâce à un plan du village de la situation des maisons participantes. A cet endroit se trouvait aussi un stand restauration et buvette.



Mise à disposition du terrain multisports

Patrice Vettier remercie, au nom du Football Club de Saint Aubin d'Aubigné, la commune d'Aubigné d'avoir autorisé les entraînements des jeunes de la section U7, sur le city-stade pendant une indisponibilité de terrains en herbe.



La commune en travaux

Accès cimetière, rue d'Orgères



Remplacement des huisseries, salle de classe



Bardage, atelier technique communal



Noces de diamant



Jour de fête pour la famille Letournoux, en ce samedi 9 juin, à la mairie d'Aubigné, pour la célébration des noces de diamant d'Annette et Bernard, 60 ans et deux jours après s'être dit oui pour la première fois. Youri Moysan a officiellement renouvelé l'acte de mariage d'Annette et Bernard en présence de leurs quatre enfants, neuf petits-enfants, 3 arrière petits-enfants, famille et amis.

Le prochain numéro de l'Echo d'Aubigné paraîtra au mois d'octobre 2018

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

Directeur de la publication :
Youri Moysan

Réalisation :
Commission Communication

Impression :
EHESP Rennes